

**La Belle Fabrique
BATIMENT B4**

Rue du Maréchal Lefèbvre
67100 STRASBOURG

N° Appart.	Type	Niveau
B4 402	4 PIECES	4° ETAGE
Indice		
Date	03/06/2025	

TABLEAU DE SURFACES

Surface habitable

Entrée	6.94
Dégagement	5.17
Séjour/Cuisine	31.49
Chambre 1	10.96
Chambre 2	9.89
Chambre 3	9.30
Espace configurable	2.96
Salle de bain	7.20
Total	83.91 m²

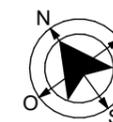
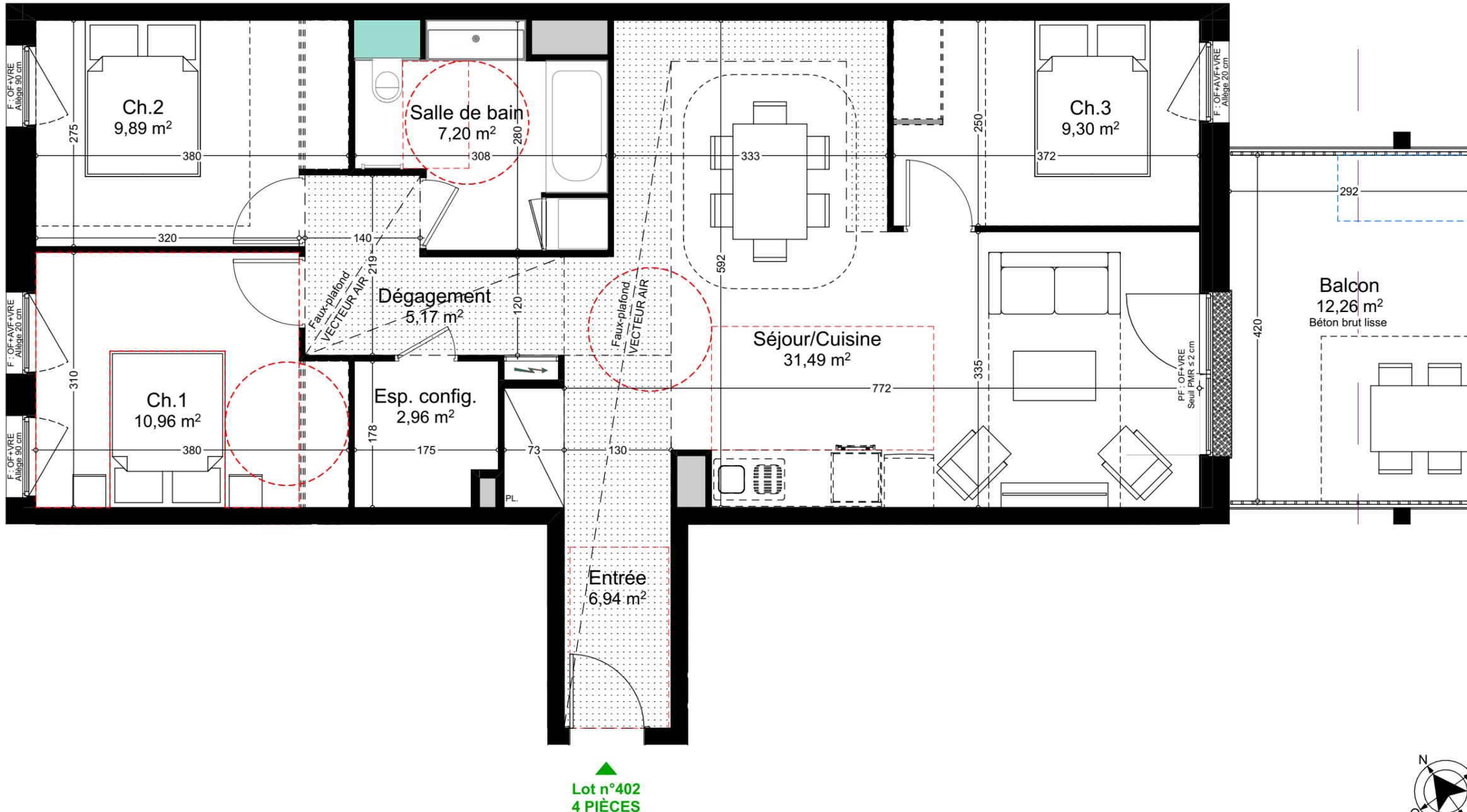
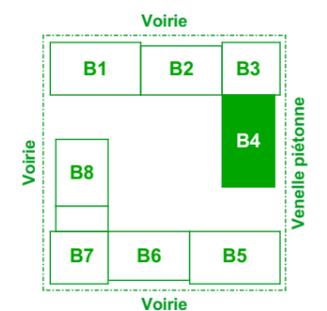
Surface annexe

Balcon	12.26
Total	12.26 m²

LÉGENDE

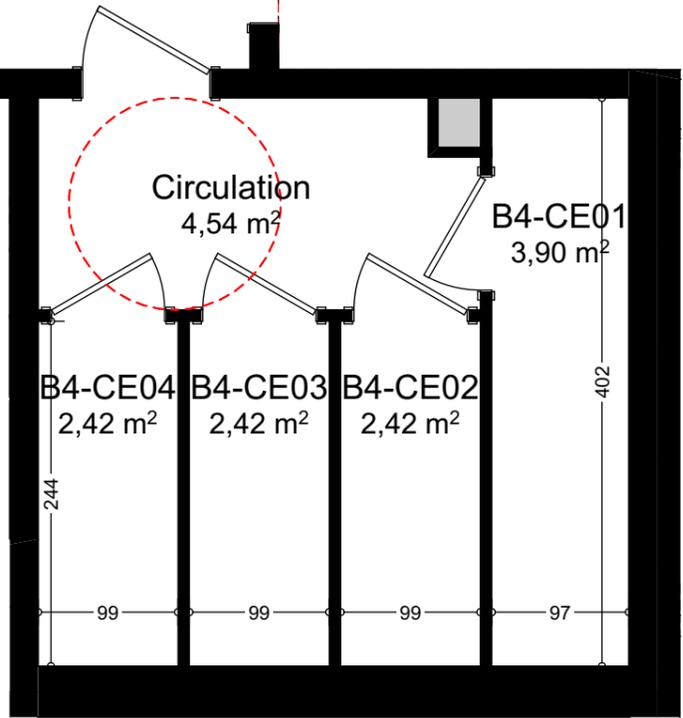
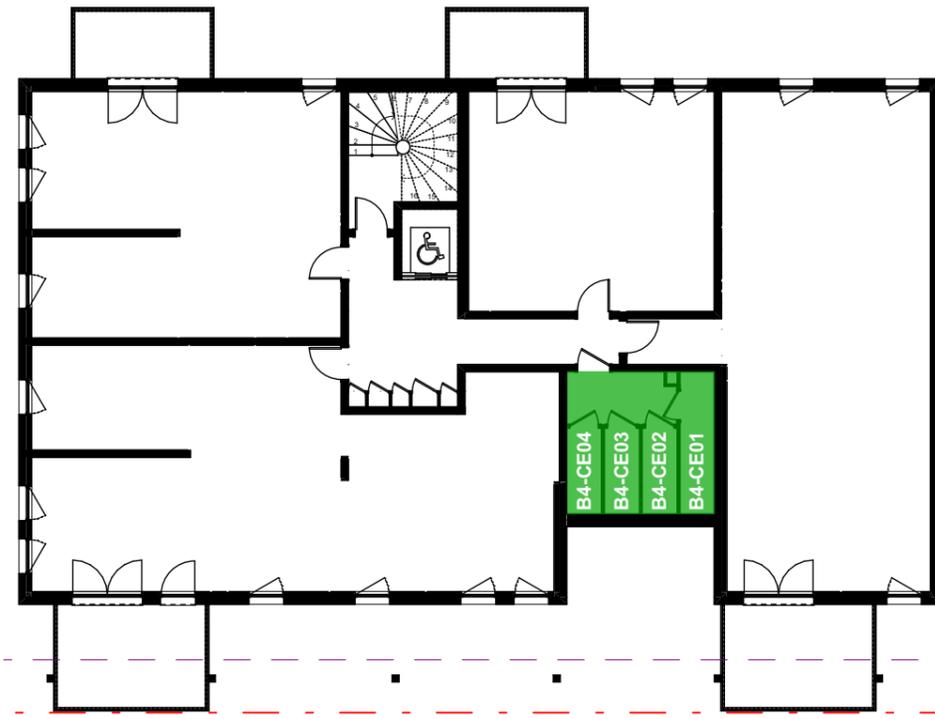
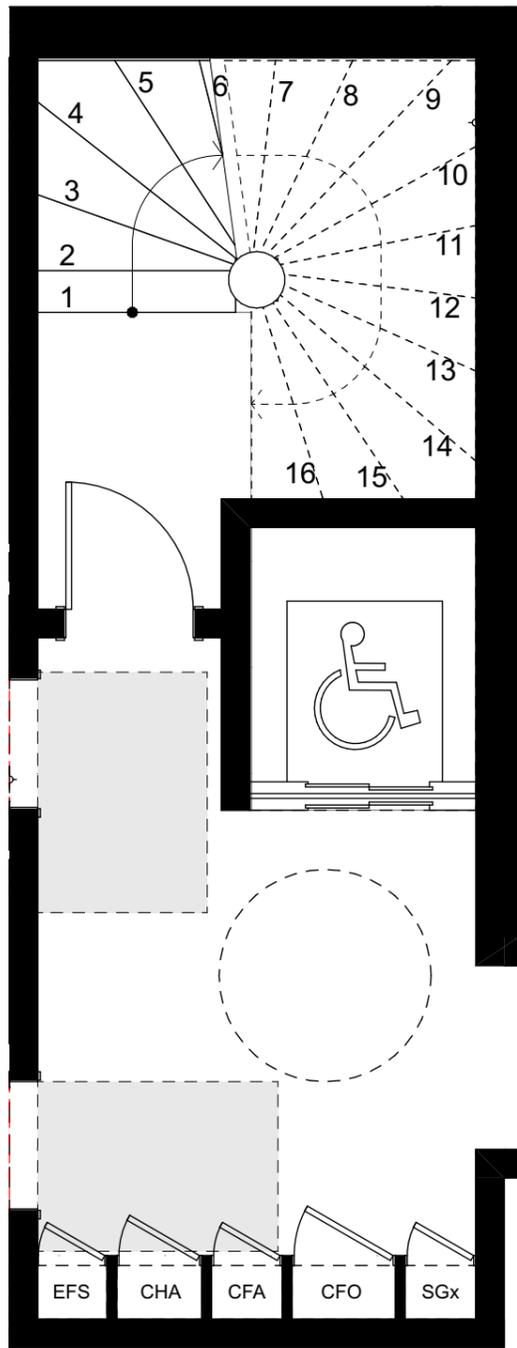
- PF : Porte-fenêtre
- F : Fenêtre
- OF : Ouvrant à la Française
- AVF : Allège vitrée fixe
- VRE : Volet roulant électrique
- Gaine Technique Logement
- Sèche serviette électrique
- PL : Placard
- LL : Lave linge

SITUATION



PLAN DE VENTE PROVISOIRE

NOTA : Le présent contrat exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les cotes et superficies sont données sous réserves des impératifs techniques de construction et des tolérances d'exécution. De légères modifications pourront être apportées. Les retombées de poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations, trappes de visite sur gaines techniques, barbacane et descente EP ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis. Les surfaces de placards sont incluses dans les pièces attenantes. L'épaisseur des isolants sera déterminée par l'étude technique d'exécution, de ce fait les indications sur ce plan sont indicatives.



**La Belle Fabrique
BATIMENT B4**

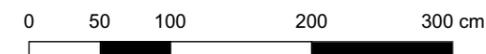
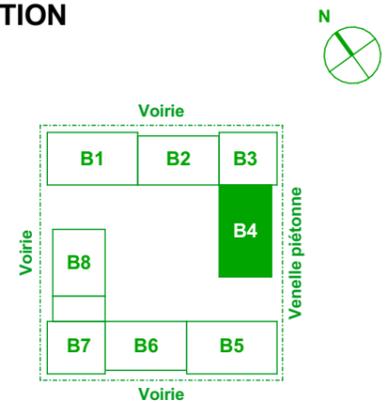
Rue du Maréchal Lefèbvre
67100 STRASBOURG

Lot Annexe	Niveau
CELLIERS	1° ETAGE
Indice	
Date	03/06/2025

TABLEAU DE SURFACES

B4-CE01	3.90 m ²
B4-CE02	2.42 m ²
B4-CE03	2.42 m ²
B4-CE04	2.42 m ²

SITUATION



PLAN DE VENTE PROVISOIRE

NOTA : Le présent contrat exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les cotes et superficies sont données sous réserves des impératifs techniques de construction et des tolérances d'exécution. De légères modifications pourront être apportées. Les retombées de poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations, trappes de visite sur gaines techniques, barbacane et descente EP ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis. Les surfaces de placards sont incluses dans les pièces attenantes. L'épaisseur des isolants sera déterminée par l'étude technique d'exécution, de ce fait les indications sur ce plan sont indicatives.